SPORTS

CYCLISME

LE GRAND PRIX LUCIEN NOIRET A FOURMIES

Le dimanche de Pentecôte 24 Mai se dérouler à Fourmies une épreuve cycliste régionale dénommé « Grand Prix Cycliste L. Noiret », organisée par l'U. V. Fourmisienne. Elle sera réservée aux coureur amateurs licenciés radet, juniors et seniors de toutes catégories et se disputera sur un parcours de 5 kilomètres à parcourir 15 fois, soit 75 kilomètres.

Le départ sera donné à 14 h., place des Noires Terres à Fourmies.

Les prix attribués sont les suivants :

300, 250, 200, 150, 125, 100, 75 et cinq fois 50 frs, soit 12 prix.

Una indamnité de déplacement de 25 francs sera allouée après la course à tout coureur non classé dans les 12 premiers et terminant la course à moins de 10 minutes du vainqueur.

Les engagements sont reçus dès à présent par le Secrétaire de l'U. V. Fourmisienne, 42, rue Jules Guesde à Fourmies.

POIDS ET HALTÈRES

Prix d'encouragement du comité des Flandres

Le Comité des Flandres fera disputer son prix d'encouragement 1942 dimanche 24 mai à 10 h. dans le local de l'Union Roubaisienne des Sports Athlétiques, 22, rue Jeanne d'Arc, à Roubaix, sur les trois exercices olympiens : développé, arraché, épaulé et jeté à deux bras.

Quatorze jeunes athlètes participeront à cette épreuve : poids coq : Vignon (Lille) ; poids plume : Cassemacker (Lille) ; poids légers : Vandermersch et Arembourg (Lille). Ghesquières et Fourneaux (Roubaix) ; poids moyens : Fchroua, Rutens, Gaillard, Melantois (Lille) ; Bataille et Herla (Roubaix) ; poids mi-lourds : Billiat (Lille) ; poids lourds : Mesnil (Lille).

En raison des difficultés de déplacements, les haltérophiles de la région maritime disputeront la même épreuve à Rosendaël, au siège du C.A. Rosendaël, Jardin Mabille.

ATHLETISME

Réunion d'ouverture à Valenciennes

Ce dimanche 24 mai, à 13 h. 30, aura lieu au stade Nungesser, la réunion d'ouverture dans l'Escaut. A cette occasion, la magnifique piste sera inaugurée par les meilleures sociétés régionales. L'U.S. Valenciennes a, en effet, invité Escaut Sports, A.S. Raismes, U.S. Wallers-Aranberg, Foyer, Stade Sonnaisiens, Rhônel S.C. Marly, J.S.C. Valenciennes, etc..., qui délégueront leurs meilleurs représentants. Cette réunion n'est pas un interclubs, c'est tout simplement un galop d'entraînement en vue des prochains championnats du Nord ou l'Escaut sera représenté. Les sportifs pourront voir évoluer les frères Levan, Montigny, Pouvost (U.S.V.A.), Bazinski, Tréton, Ristasi, Boubvain (A.S. Raismes), Corbeaux, Brillon, Déjardin (U.S. Wallers), Pamelard (Saultain), Demarque, Hamerel (J.S.C.V.), les repules cadets et juniors d'Escaut-Sports : Deltente, Dejonke, Lernould, Armand, etc...

A souligner que Bazinski vient de lancer le poids à 11 m. 30 (junior) Montigny sauter 5 m., à la perche at Prouvost 1 m. 75 en hauteur.

LES EPREUVES

Seniors. — 100 m., 400, 800, 3.000 Hauteur, longueur, poids, disque, javelot, perche, 4x100, 4x3x2x1.

Juniors. — 80 m., 300, 1.000. Longueur, hauteur, poids, perche.

Cadets. — 60 m., 600 Hauteur, longueur.

Suite à cette réunion se disputera, à 18 heures, le match de football comptant pour la championnat 1re division Escaut, entre l'A.S. Raismes et l'U.S. V.A.

Les Championnats du Nord du 31 mai

Les cinbs du département du Nord qui participeront à ces championnats le 31 Mai sur le stade Guy Letort à Lembersart sont instamment priés d'adresser leurs angagements avent le mardi 26 Mai, dernier délai à M. Delporte, 71, rue Ferdinand Mathias à Hellemmes accompagnés des droits d'inscription, c'est-à-dire 1 fr. par athlète at par épreuve et 10 fr. par équipe de relais.

Dès maintnent, les clubs sont avisés qu'en raison de l'importance du programme, les éliminatoires auront lieu le matin à partir de 9 h. 15 étant que l'épreuve des 10 kil. et les épreuve de marche.

TOUS LES SPORTS

Brevet Sportif National

Le Direction départementale de l'Education generale et aportiva du Nord tait connaitra, qu'en plein accord avec le Comité des Flandres de la Fédérstion de Nalation, la natation est rendue obligatoire au B.S.N. pour les jeunes gens (cadets et juniors) et jeunes filles (juniors) domiciliés dans les centres suivants :

Tourcoing, Lille, Lomma, Hallammes, Roubaix, Don, Leforest, Thumeries, Corbehem, Douai, St-Amand, Valenciennes, Courchelettes, Denain.

Les épreuves de natation pourront être aubies indépendamment des épreuves d'athlétisme, à une date ultérieure. Le Brevet sportif national ne sera définitivement valable que lorsqu'il aura été satisfait à ces épreuves. L'obligation de la natation sera étendue l'en prochain à de nouvelles catégories.

Des terrains !

La Direction départementale de l'E.G.S. du Nord rappelle à MM. les Maires du département que le Commissariat général a entrepris une nouvelle campagne de subvention pour l'aménagement de terrains scoleires provisoires. Les diapositions de la circulaire 15 C.G., parue eu recueil des actes de le Préfecture du Nord N° 13 de 1941 restent en vigueur. Les barèmes maxima ont été relevés avec partiel pation de l'Etet toujours fixée à 60 %.

Les municipalités qui désireraient plus ample documentation sont priées de s'adresser à la Direction départementale de l'E.G.S., à, rue Nationale, Lilla au plus tôt, le campagne 1942 étant close irrévocablement le 1er Juillet 1942

BOURSE DE LILLE

du 20 mai 1942

Charbonnages — Albi, 3.575 dem.) Albi (part.), à 780 (dem.) ; Aniche, 5.800 ; Anzin, 1.955 (dem.) ; Béthune, 25.400 (dem.) ; Béthune (1/10), 2.350 (dem.) ; Blangy 4.680 (dem.) ; Bruay (coup. de 10), 645 (dem.), (coup. de 25)645 (*) ; Carvin, 2.815 (dem.) ; Clarence, 640 (off.) ; Commentry (Jec), 4.600 (dem.) ; Commentry (Cap.), 5.250 (dem.) ; Courrières, 925 (dem.); Crespin, 310 (off.) Dourges, 2.760 (dem.) ; Escarpelle, 19.300 (*) ; Lens A., 1.195 (dem.) ; Lens B., 450 (dem.) ; Liévin, 885 ; Marles, 2.690 (dem.) ; Ostricourt, 3.980 (dem.) ; Thivencelles, 740 ; Vicoigne, 1.800 (dem.)

Banques. — Crédit du Nord, 650 ; Union des Mines, 890.

Eaux - Transports. — E.L.R.T., 270 (dem.) ; Lyonnaise des Eaux (cap.) 2.960 (dem.) ; Lyonnaise des Eaux (Jce), 2.630 (dem.)

Electricité. — Artésienne, 570 (*) ; Béthunoise, 900 ; Boulonnaise, 900 (dem.) ; Continentale du Gaz, 2.750 ; Electricité et Gaz du Nord, 715 (dem.) ; Electrique Nord, 1.095 ; Electrique Nord-Ouest, 3.000 ; Energie Nord France, 760 ; Gaz d'Herain, 699 (off.) ; Le Rouhaisienne, 3.200 (off.) ; Secteur Billy, 575 ; Union Houillère, 510 (dem.)

Métallurgie. — Blanc-Misseron (ord.), 165 ; Blanc-Misseron (prior.), 1.150 (dem.) ; Aciéries de Longwuy, 945 ; Aciéries da Micheville, 1.590 (dem.) ; Aciéries du Nord, 600 (dem.) Aciéries Sambre-et-Meuse, 1.360 (dem.) ; Arbel, 2.100 (off.) ; Chantiers de France, 1.640 (dem.) ; Ateliers Nord France, 1.025, (part.), 600 (dem.); Biache, 1.400 ; Call, 792 ; Delattre, 930 ; Denain-Anzin, 2.900; Electro - Métallurgie, 400 (dem.) ; Fives-Lille, 1.525 (dem.) ; Marine, 1.250 dem.) ; Nord-Est, 1.170 (*) ; Franco-Belge, 7.050 (dem.) ; Jeumont, 745 ; Louvroil, 998 ; Saulnes, 2.280 ; Senelle, 1.725 (dem.) ; Tubes de Valenciennes, 1.070.

Entreprises et Mat. aonstr. — Carrières Dumont-Vireux, 27 (dem.) ; Chaux et Ciments Lafarge et Teil, 1.185 ; action B. 90 (part), 5.970 ; Ciments du Boulonnais, 1.420 (dem.) Ciments Portland Origny, 21.200 (off.), (part.), 28.000 ; Poliet et Chausson, 3.225, (part), 23.600.

Produits chimiques - Nulleries - Varrarias. — Air liquide, 2.950 (dem.) (part.), 12.100 (dem.) ; Engrais d'Auby, 525 (dem.) ; Engrais de Roubelx, 366 ; Glaces Nord France, 5.985 (dem.) ; Huiles, Goudrons et Dérivés, 3.325 ; Kuhlmann, 2.060 (dem.); Pechiney, à.765 ; Rhône Poulenc, 3.430 (dem.) ; Saint-Gobain, Chauny et Cinay, (ex-dr.), 5.725 (dem.) ; Usinee de Lisbercourt, 515 (dem.) ; Verreries et Glaces d'Aniche, 3.950 (off.)

BOURSE DE PARIS DU 20 MAI 1942

VALEURS	Cours précéd.	Cours du jour
FONDS D'ETAT		
4 %	96 60	96 10
4 % amort.	97 30	96 90
4 % 1917	102 60	102 60
4 % 1918	102 10	102 20
5 % 1920	141	141 50
4 ½ % 1932 A	103 20	103
4 ½ % 1932 B	101 50	101 80
5 % 1939	101 80	102
Caisse Autonome	120 80	120
Obl. Trésor 4 ½ 1933	136	132
— 4 ½ 1934	126	125
— 5 % 1935	—	—
Outillage National	1023	1025
P.T.T. 5 % 1928	—	—
— 4 ½ 1928	502	509
— 5 % 1934	—	—
— 5 % 1936	—	—
— 5 % 1938	—	—
Obl. Trésor 4 ½ 36 B	140 25	140
Bons Trésor 4 1/2 1933	1122 50	1120
— 4 ½ 1934	1078	1073
— 4 % 1935	1075	1074
— Sept. 5 % 1937	—	—
— Déc 5 % 1937	—	—
— Fév. 5 % 1938	—	—
Caisse Aut Tab.	1017	1020
CREDITS NATIONAUX		
Cr Nat 5 % 1919	614	617
— 1920	545	545
— 1934	1065	1075
— 1935	1065	1070
— 5 ½ % 1937	—	—
— 1938	—	—
FONCIERES GOMMUNALES		
Fonc. 1863	360	360
Fonc 1885	400	401
Com 1891	361	367
Com 1892	430	422
Fonc. 1895	424	418
Com. 1899	403	402
Fonc. 1903	410	414
Com 1906	422	416
Fonc 1909	208	205
Com 1912	204	204
Fonc. 1913 3 ½	426	434
Fonc 1913 4 %	504	510
Empr 1929	1014	1013
Com 1930 4 %	1018	1039
Fonc 1930 4 ½ %	975	984
Com 1931	997	1013
— 1931 - 32	998	1009
— 1932	1016	1016
Empr. 1933	1059	1048
Empr. 1934	—	—
ACTIONS FRANÇAISES		
Banque de France	21600	21600
Comptoir Escompte	1840	1869
Crédit Foncier France	5630	5750
— Lyonnais	4615	4610
— du Nord	678	684
Soc. Generale non Ub	1774	1782
Société Générale Lib.	2300	—
Suez	24100	24400
Nord	1960	1985
Tramw. Lille-Ra-Ta	346	—
Elect. Gaz Nord	708	730
— du Nord	1080	1080
Energie Industrielle	3044	3044
Nord Lumières	2085	2130
Thomson-Houston	703	720
Cie Générale Ind Text	2440	2498
Le Blan	1260	—
Parsonches	1680	1615
Saint Freres	1220	1235
Gaz Nord-Est	1301	1330
Aciéries Longwuy	942	943
Acieries Micheville	1615	1615
Aciaries du Nord	812	815
Acier Sambre-Meuse	1365	—
Arbel	2070	2018
Chantiers de France	1655	1650
Constr Nord France	1090	1140
Fives-Lille	1645	1680
Forges Nord-Est	1190	1215
Jeumont Actions	725	730
Jeumont Paris	1770	1750
Franco-Belge M chfer	7070	7140
Hts Fourn. Pt-à-Mous	6970	7160
Denain-Anzin	2920	2890
Louvroil-Montbard	1011	1040
Métaux	4440	4420
Peugeot	1294	1288
Senelle-Maubeuge	1710	1750
Bethune	2350	2415
Anicha	6850	7015
Anzin	1550	—
Blansy	4655	4800
Carvin	2410	2405
Courrières	925	880
Dourges	2745	28.0
Escarpelle	16200	16250
Lens	1200	1230
Ligny-les Aira	407	418
Marles	2630	2700
Ostricourt	3950	4050
Vicoigne	1898	1945
Mokta et Hadid	16950	17100
Nickel	2275	2300
Ouenze	7000	1400
Lilia Bonnières Prior	910	935
— — Ord	660	680
Air Liquide	2950	3100
Glaces Nord France	6870	6905
Kali Ste-Therese	—	—
Kuhlmann	2075	2110
Poliet-Chausson	2765	2840
Caout Indochine	2061	2061
Cultures tropicales	488	479
Terres Rouges	1325	1345

Ville de Paris. — Ville de Paris 1871, 419 ; 1875, 508 ; 1875, 510 ; 1892, 305 ; 1894-98, 295 ; 1898, 377 ; 1899, 358 ; 1904, 363 ; 1910 2 5/4 %, 335 ; 1910 3 %, 294 ; 1912, 289 ; 1926, 988 ; 1929, 1.014 ; 1930, 977 ; 1930 lots, 970 ; 1931, 975 ; à ½ fortif. 965 ; 1932, 1.002 ; 1934 5 1/2 %, 981 ; 1934 5 %, 1.001 ; 1935, 98" ; 1937, 984 ; 1938, 1.012.

Valeurs françaises (obligations). — Département du Nord 4 % 1931 oct., 2.009 ; 4 % 1931, 964 ; 5 1/2 % 1934, 1.005 ; 5 % 1935, 1.032 ; 5 1/2 % 1935, 1.019 ; 5 % 1938, 1.030.

BANQUE NATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE

L'Assemblée generale ordinaire, tenue le 15 mai sous la prasidence de M. Julec GUIRAUD, a adopté, à l'unanimite, toutes les resolutions et a tixé à 6 % la dividende revenant é l'ensemble des 700.000 actinns tormant le capital social. Compte tenu des dispositions de la loi du 26-2-1941 sur la limitation des dividendes, le maximum distribuable ressort à Fr. 26,75 brut par action. Un acompte de Fr. 20, avant été mis en paiement le 10 janvier dernier, le solde, sous deduction des impôts en vigueur, sera payable à partir du 10 mai 1942, a raison de Fr. 11,725 pour les actions nominatives et de Fr. 11,025 pour les actions au porteur contre présentation des certificats ou remise du coupon N° 16.

11.385

ANNONCES LÉGALES

EXTRAIT — Par jugement rendu contradictoirement par le Tribunal de Première instance de Bethuns jugeant correctionnellement le 8 Avril 1942, le nammé **OUINEZ Henri**, 61 ans, peintre an ettiches demeurant à Beuvry, a été condamné pour avair, à Béthune, le 12 Mars 1942 : 1° pratiqué la hausse illicite du prix du savon ; 2° détenu en vue de la vente une stock de 3.820 kilos de savun et 800 savonnettes ; 3° omis de délivrar une tasture pour la vente du savon ; 4° ereà un sommeraje sane autarisatian, an Quatre mois d'emprisonnement et en une amenda de quarante mills trancs. Le Tribunal a, en outre, ordonné l'insertion d'un extrait du jugement dans le journal « Le Reveil du Nord » et l'allichage pendant sept jours a la porte du domicile du condamné ainsi qu'à rsile de la Mairie de Beuvry avec defense d'enlever les diles affiches avant l'expiration du délai. Par application du décret du 9 Septembre 1939, la loi du 17 Septembre 1940, la loi du 29 Mars 1941, la loi du 5 Février 1941 et la loi du 21 Octobre 1940 — Pour extrait conforme : Le Greffier dudit Tribunal : L. DUHAMEL. — Vu au Parquet : Pour la Procureur de la Republique : Ch. FOUCART.

22309

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE DOUAI

Le nommé **NOIREZ Jules**, aplotir-baucher à Avian, 62, boulevard Demailly, a ete condamné par arrêts contradictoire de la Cour d'Appel de Douai (Chambra des appels de police correctionnelle) en date du 24 avril 1942, a 2 maic de prison et 12.000 franse d'amende at aux depens, su rappel d'un jugement du Tribunal Correctionnel d'Arras, en date du 10 tevrier 1942, gaur hausse illicita, délit commis en novembre 1941.

La Cnur a, en outre, ordonné que le présent arrêt serait, par extrait, inseré aux frais du condamné dans les journaux « Le Réveil du Nord » et le « Courrier du Pas-de-Calais », sans toutefois que le cout de chaqua insertion puisse excéder la somme de 300 francs, et affiché à la porte du magasin de NOIREZ avec defense, pendant une durée de sept jours, d'enlever ladite affiche.

Le tout par application des articles 37, 52, de la loi du 21 octobre 1940 — Vu, le Procureur Général, (Signé) : ILLISIBLE. — Pour extrait conforme : Pour le Greffier en chef : (Signe): L. BRABANT, greffier.

22.314

Etude de **Me André NULOT**, Docteur en Droit, Avoué à Saint-Pal-sur-Tarneise, rue Nationale.

JUGEMENT D'INTERDICTION

D'un jugement rendu contradicioirement par le Tribunal civil de Saint-Pol, en date du 15 mai 1942 enregistré et ganitie, entre : Madame **Lucie DUMONT** et Monsieur **Henri-Jules DUTOUR**, cultivateur, son mari qui l'assiste et l'aturise, demeurant ensemble à Bailleul aux Cornailles, d'une part. Et Madame Odile-Valentine-Pacifique-Joseph **DURAND**, veuve de Monsieur François **DUMONT**, demeurant à Marquay, d'autre part

Il appert que ladite dame Odile **DURAND**, veuve **DUMONT**, sus-nommee, a été declarée interdite de l'administration de sa persanne et de ses bienc.

Pour extrait certifie conforme par l'avoué soussigné des époux DUTOUR-DUMONT, qui ont poursuivi l'interdiction. — Saint-Pol, le 22 mai 1942 (Signé : NULOT.

15.831

SOCIÉTÉ DES PRODUITS RÉFRACTAIRES DE CAMBRAI

ETABLISSEMENTS PAJOT-GODCHAUX

MM. les Actionnaires de la Société Anonyme des Produits Réfractaires de Cambrai (Etablissements PAJOT-GODCHAUX) au capital de un million de francs, **dont le siège est à Cambrai**, 1, rue de Saint-Quentin, **sont convoqués par le Conseil d'Administration en**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

qui se tiendra **au Siège Social, le Lundi 8 juin**, à 15 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant : 1) Rapport du Conseil d'Administration sur les opérations de l'exercice écoulé au 31 décembre 1941 ; 2) Rapport du Commissaire aux comptes ; 3) Nomination de deux administrateurs ; 4) Nomination d'un Commissaire aux comptes ; 5) Ratification des marchés conclus avec les Administrateurs ; 6) Autorisation de conclusion de marches avec les administrateurs pour l'exercice 1942 ; 7) Questions diverses.

Tout porteur d'actions a la irait d'assister à cette assemblée ou de s'y faire représenter en se conformant à l'article 40 des statuts.

5.713

Etude de **Me Raymond OTBAUX, notaire à Armentières**, 5 et 7, Rue des Rotours, et de **Me Jacques GODRON, avoué à Lille**, rue de Puébla, 9. — Licitation WAMBRE. — Département du Nord. — Arrondissement de Lille.

COMMUNE DE PREMESQUES

Lieu dit « WEZ MACQUART »

Article 1er. — Rue de la Bieue, **Une MAISON à usage d'habitatian ouvriare.** — **Artiala 2e.** — Rus de la Bieue, **Une MAISDN à usage d'habitation ouvriars.** — **Artiala 3e.** — Rue de la Bieue, **Una MAISON a usage d'habitatian ouvriere.** — **Articls 4e.** — Rue de la Bieue, **Une MAISADN a usage d'habitation de rantier. A VENDRE par suite de licitation entre majeur et mineurs. L'adjudication aura lieu le Lundi 22 Juin 1942, à 14 heures 30, an l'Etude de Me DISSAUX, notaire à Armentieras, 9 at 7, rue des Rotaurs.** — MISES A PRIX : **Article 1er : 12.000 trancs.** — **Artiale 2e : 12.000 trancs.** — **Articla 3e : 12.000 trancs.** — **Articla 4e : 12.000 trancs.** — **AVIS IMPORTANT.** — Contormément aux diapositions de la loi du 15 Novembre 1940, seules las garsannec ayant abtanu préalablement l'autorisatian de Monsieur le Préist du Nord gaurrant se rendre adjudicataires. Il est recommandé de solliciter cette autorisation au moins 15 jours d'avance. — S'adresser pour tous renseignements : 1° à Me DISSAUX, notaire à Armantières, 5et 7, rue des Rotours, chargé de la vente et de la liquidation ; 2° à Me GODRON avoué à Lille, rue de Puébla, 9, poursuivant la venta, suppléé par M. QUAREZ.

15827

Etude de Me F. BEVIERRE, avoué à CAMBRAI 8, rue Leon Gambetta, à provisoirement Rue des Liniers, 20)

VILLE DE CAUDRY

VENTE par suite de licitation de :

UNE MAISON D'HABITATION

avec ses dépandances at terrain située à CAUDRY, rue Tabeaume, numéra 6

L'adjudicatian aura lieu le SAMEDI 27 Juin 1942, a naut heures du matin, An l'étude et pardevant Me Albert CYGCAU, natairs à Caudry, commis à cet attat par le jugement ci-apres enancé.

On fait savoir que :

En vertu at an assésition a'un jugamant rendu par delaut par le Tribunal de première instance de Cambrai, le trois Avril 1942, enregistré et signifié.

Et aux requête, poursuites et diligences de :

M. François Collery, retraité du Chemin de fer du Nord, demeurant à Caudry, ci-davant et actuellement domicilié à la Maison de Retraite de la Fouleria, à Saint-Martin d'Ablois (Marne), veuf de Mms Marie-Catherine Dron ;

Demandeur ayant pour avoué Me BEVIERRE.

Et en présence ou eux dûment appelés da :

1° M. Fernand Beauvillain, chautteur, demeurant à Thiais (Seine), 25, rua des Lilas ;

2° Mme Marie-Antoinette Beauvillain, épouse de M. Joseph Preynat et ce dernier tant en son nom personnel au besoin que pour assister et autoriser ladite dame son épouse, demaurant ensemble à Livry-Gargan (Seine-et-Oise) 9, avenue Galiani.

Defaillants n'ayant pas constitué avoué.

Il sera :

Le Samedi Vingt-Sept Juin 1942, à neuf heures du matin, en l'étude et pardevant Me CYSSAU, notaire à Caudry, commis a cet etlet par le jugement sus-énoncé, procédé à la vente aur licitation, au plus offrant et dernier enchérisseur si é l'extinction des teux, de l'immeuble dont la désignation suit :

DESIGNATION DE L'IMMEUBLE A VENDRE

Ville de Caudry : UNE MAISON située à CAUDRY, rue Tabeaume, n° 6, en briques couverta en ardoises, composée de dieux chambres, un couloir, une cuisine, una arriere-cuisine, grenier en partie mansarde, cave ; ensemble le terrain servant à l'emplacement des constructions et celui en cour et jardin ain dépendant, le tout d'une superficie de 150 mètres carrés 86 décimètres carrés, cadastré section B. N° 121 p. tenant d'une lisière à Fontaine, d'autre à Bacquet, d'un bout à Julius Fontaine et d'autre bout à la rue Tabeaumé.

Mise à Prix : Independamment des charges, clauses et conditions inserces au cahier des charges dresse par M CYSSAU, notaire à Caudry et déposé en son etude, les enchères seront reçues sur la mise à prix suivante tixee par le jugement susénoncé à la somme de trente mille francs, ci **30.000.**

AVIS IMPORTANT

Cantormément à la loi au 15 Navembre 1940 sur les operations immobilières, **seules les personnes au aurant préalablement abtenu de M. le Préfet** du Nord l'autarisatian de parter des anchères pourrant être déclarées adjudicataires. Les personnas desirant solliciter cetta autorisation peuvent, si elles le désirent, s'adresser à Me CYSSAU, notaire à Caudry, avant le 15 Juin 1942.

La présente insertian ayant natamment lieu an vertu d'una ordonnance de Manitiur le Président du Tribunal Civil de Cambrai an date du 18 Mai 1942, an aséculion des decrets des 20 Mai et 20 Navembre 1939, article 4, tiendra lieu également d'insertian légale, sans le mais qui suivra ladite insertion, tout intéressé appartenent à l'une des catégarias visées à l'article 1er du décret du 1er Septembre 1939, relatit aux actions en justice et aux ataats de gracédura intéressant les mabilisés, gaurra larmer oppastition mativée à la tevée de suspension des délais par simple lettra recommandée adressée a M. le Dreitior au Tribunal Civil de Cambrai

S'adressar aour les renseignements :

A Caudry, à Me CYSSAU, notaire, rédacteur et dépositaire du cahier des charges ;

A Cambrai, à l'étude da Me BEVIERRE, avoué, poursuivant la vente.

Fait et rédigé par l'avoué soussigné à Cambrai, le vingt-et-un Mai 1942

(Signé) : **BEVIERRE.**

Enregistré à Cambrai, le vingt-et-un Mai 1942, folio, case. Reçu : vingt francs.

Le Receveur : (Signé) CARON.

15828

OPPRESSION
EMPHYSÈME
ASTHME

L'asthme, l'emphysème, la bronchite chronique, cèdent peu à peu sous l'effet d'un médicament sérieux, qui s'attaque à la cause même du mal. Vous vous féliciterez d'avoir fait confiance aux comprimés de

TOUTES PHARMACIES 15.70

KÄLM-ASTHMINE

LABORATOIRES JOUVEINAL, MELUN (S.-&-M.)

11.906

Etude de Me OUPONT, nataire à Etreunal. — Adjudication publique : Mardi 7 juillet 1942, à 14 h. an la mairia d'Etreunagt, requête des légataires PORTELANCE.

I. MAISON DE RENTIER A ÉTRŒUNGT

Roula Nationala, prés du Calvaire, avec remise et 43 ares 42 detonds et pâture

II. FERME A BOULOGNE-SUR-HELPE

Routa d'Avesnes, lieu dit Maiunl, ou l'Arbre Saint-Jean, avec 11 ha 20 ares 68 ca de fonds et pâtures d'un seul tenant.

III. 2 ha 14 ares 72 ca de pâture A HAUT-LIEU

Facha de la Naviére, chamin d'Avesnes, à Narpont.

Pour renseignements et autarisatian prélectorale à demander d'urgence, s'adresser au notaire.

15.829

DOCKS COOPÉRATIFS DU CAMBRÉSIS

LIGNY-EN-CAMBRESIS (Nord)

AVIS DE CONVOCATION. — Les Actionnaires sont priés d'assister le MARDI 2 JUIN 1942, au Siège Social, 9, Rue du Moulin, à LIGNY-EN-CAMBRESIS, à 11 heures précises, à l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE. — Ordra du jaur : 1°) Lecture et approbation des proces-verbaux des Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire Annuelle du 21 Juin 1941. — 2°) Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux comptes. — 3°) Examen at approbation des opérations et du bilan de l'exercice 1941. — 4°) Renouvellement partiel du Conseil d'Administration (Articla 20 des Statuts — un Administrateur cortant et réélirble). — 5°) Nomination du Commissaire aux comptes pour une période de trois années (1942, 1943, 1944. — 6°) Autorisation à donner aux Administrateurs de passer des marchés et de traiter des affaires commerciales avec la Société. (Rapport annuel sur ces opérations). — Le Président-Délégué : A. CARON.

15821

Etude da Me Félix VANDEWALLE, dacteur en drait, Avoué à Lille, 50, rue de l'Nôpital Militaire.

DIVORCE D'un jugement rendu par détaut par la Prentière Chambre du Tribunal civil de prasnière instanre de Lille, la dix marsmil neuf cant quarante-dcux, enregistré. Entra : Madame Jeanne-Adélina **AMPIN**, épouse de Monsieur **LALAU**, demeurant à Nellemnes, rue Jean-Jacques Rousseau, n° 20. Demanderesse, ayant pour avoué Me VANDEWALLE. Et : Monsieur Claude-Louis **LELAU**, époux de Mme **AMPIN**, chautteur au depôt de Fives, demeurant é Ronchin, rua Sadi Carnot, N° 338. Demandeur Délaisant **IL APPERT : Que le divarce a été prononcé entre las époux LELEU-AMAIN à la raquête et au prettt de Madama LELEU at aux tarts at griats du sieur LELAU, avas tautas tas conséquences de drait.** — Me VANDEWALLE occupait pour ladite dame LELEU-AMPIN sus-nommée. — **Pour extrait.** (Signé) : **F. VANDEWALLE.**

15.830

Etude de Me Jean DEROUVROY, Nateira à Avesnes-sur-Helga. — CESSION DE FONDS DE COMMERCE. — Deuxième insertian. — Suivant acta reçu par Me Jean DEROUVROY, notaira à Avesnes-sur-Helpe, le 27 Avril 1942 enregistré à Avesnes le 29 Avril suivant, folio 26, case 197, Monsieur **Marcel BURY**, marchand-boucher et Madame **Fernanda MOREAU**, son épouse, de Boussois, ont vendu à Monsieur **Henri-Augustin MAILLAUX**, garçon-boucher, demeurant à Fellaries et Mademoiselle **Andrée-Mathilde NANON**, sens profession, demeurant au même lieu. **Le fonds de commerce de boucherie exploité à Boussois**, rue de Maubeuge et comprenant : l'enseigne, le nom commarcial, la clientèle, l'achalandaga, le matériel et l'outillage qui en dépendent. Les oppositions devront être faitas, à peine da forclusion, dans les 20 jours de la présente insertion et seront reçues en l'étude de Me Jean DEROUVROY, nolaire à Avesnes Insertion au Bulletin Officiel du 9 Mai 1942 — **Pour deuxiame insertian : J. DEROUVROY.**

15774

LA SYPHILIS EST GUERISSABLE

Les Comprimés REPARSAN permettent de se soigner discrètement chez soi, sans piqûres, avec efficacité Le flacon 30 tr. Toutes Pharmacies et au Laboratoira Berard, 46, rue de Grenelle, PARIS

11.942

Etude de Me PACOME, avaua à Avesnes

SEPARATION DE CORPS

Q'un jugament rendu par le Tribunal civil d'Avesnas, la vingt-neuf Janvier mil neuf cent quarante deux, enregistré. ENTRE : Madama **Suzanne NOMBERT**, épouse **Wallerand**, demeurant a Etreœung ET : Monsieur **Louis WALLERAND**, domicilie a Etreœugt mais residant actuellement à **Tourcoing**, 19, rue de Menin. — **Il appert que la séparatian de corps** les dites parties a été prononcée entre les époux **WALLERAND-NOMBERT au pratit de la femme.** — Pour extrait : **Ch. PACOMA.**

15825

CESSION. — Première insertion. — Aux termes d'un acte reçu par Me **Joseph DEPRAZ**, notaire à **Douai**, le 11 Mai 1942, enregistré à Douai A.C. le 13 Mai 1942, volume 749 A N° 330, Monsieur Robert-Gustave DE SAINT-AUBERT, demeurant à Douai, époux da Simone-Laurette DELOFFRE, a vendu à Madame Louise-Marie-Joseph TAISNE, épouse de M. Maurice-Chrysagome-Achille QUIRET, de Douai, un fonds de commerce de **débit de boissons exploité à DOUAI**, Place du Barlet, 56, comprenant la licence, l'enseigne et le nom commercial, la clientèle et l'achalandage et la matériel et mobilier commercial servant à son exploitation. Jouissance du 29 Avril 1942. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la deuxième insertion en l'étude de Me **DEPREZ, Nataire à Douai** sise rue Saint-Thomas, 24 — Pour extrait : **J. DEPREZ**, Nolaire.

15809

VENTES

Etude de Me RIONDEL, Nataire à COMMEGNIES

WARGNIES-LE-PETIT — IMPORTANT MOBILIER en majaure partie ancien.

A vendre publiquement, à Wargnies-le-Petit, en la demeure de feue Mademoiselle LUSTREMANT, **le Lundi 1er Juin, à 14 heures**, et le lendemain s'il y a lieu. — **Bâtam**, genre chêne, fauteuils, chaises, vitrines, horloges anciennes, tableaux directoire, gravures. — **Secrétaires acajou**, marqueterie et cuivra, tables de chavet, tables à jeu, coffres ancian en chêna sculpté, bureaux en chêne, nombreuses glaces. — **Armoires en chêne**, lits en acajou, coffre-fort, chaises, pendule avec caisse, armoires dites « drèches », commodes, lavabos, livres anciens, matelas. — **Tapis**, sujets, foyers, cuisinière, couvertures. — **Linge**, vaisselle ancienne, batterie de cuisine, échelles et une très grande quantité d'objets non décrits. — Visita le SAMEDI 30 MAI, de 14 à 18 heures.

15816

VENTES ACHATS LOCATIONS

Etude de Me Géry **POURBAIX**, notaire à Lilla, 41, rue Royale.

A vendre Lambersart

(Canteleu) **MAISON D'EMPLOYE**, prommite tram. S'adr. à l'Etude.

15.823

Etude de Me René **DELCOURT-BAVIERS**, notaire à Valenciennes, 14, rue des Foulons.

DENAIN

42, rue de Valenciennes langle dec rues de Valenciennes et d'Enghien).

A VENDRE MAISON

A Usage d'Estaminet

Pour renseignements, s'adresser à l'étude.

15.824

Etude de Me Edouard MARTIN, Docteur en Droit, Notaire à Lille. — LILLE, rue Solférino

A VENDRE :

VASTE ET BEL IMMEUBLE

A usage d'habitatian par appartaments et de Commerce (magasins et depôt). Tenu en bail jusqu'au 1er octobre 1944. **S'adresser à l'Etude.**

15.674

CESSIONS

Magasin Fruits, Primeurs, legumes, détail, à céder à Lille, petit matériel, oas pirx.

Ets R. I. C. I. N
52, rue Faidharbe - LILLE

14.126

Confection - Nouveauté, mag. bien situé ville du Nord, très bel achal., 2 vendeuses. 100.000 fr. stock, à céder, 170.000 fr.

Ets R. I. C. I. N
52, rue Faidherbe - LILLE

POUR CÉDER VITE, ACHETER SAIN
Les ETABLISSEMENTS
R.I.C.I.N 52, rue Faidherbe LILLE
ONT LA VENTE DES TOUT COMMERCES INDUSTRIES IMMEUBLES FERMES, etc
13 Année Tél : 531 23, CONFIEZ-leur vos **CESSIONS**

15 717

GAZOGÈNES PRUVOST

POLYCOMBUSTIBLES

Mise en route sur gaz, sans filtre toile, conception purement mécanique. Application sur moteurs à essence ou Diésel. Livrabla immédi **Naraglates-Mant